

Monsieur le Président,

L'un des sujets de dissertation de Philosophie à l'épreuve du Baccalauréat 2015 porte l'intitulé :

« La politique échappe-t-elle à l'exigence de vérité » ?

Assurément, ce sujet, d'une actualité brûlante, peut dérouter tant la réponse semble être, à l'évidence, positive.

Si la politique est « l'art de gouverner les Hommes » comment cela pourrait-il se faire sans une certaine dose de confiance et de véracité, voire, comme on l'entend souvent dans cette instance notamment, de « transparence » ?

Les hommes politiques ont un devoir d'honnêteté à l'égard de leurs concitoyens qui les ont élus et qu'ils ne font que représenter, et ce devoir ne peut souffrir d'aucune exception.

L'un des points de l'ordre du jour de ce Comité Technique concerne la **Nouvelle région Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées « éléments d'information sur la réorganisation des services de l'Etat »**.

Lors du conseil des Ministres du 22 avril 2015, le 1^{er} Ministre avait prévenu «La réforme de l'administration territoriale de l'Etat constitue une réforme sans précédent qui crée une nouvelle architecture territoriale de la République»...

Une lecture non-avisée pourrait trouver un air optimiste à cette déclaration : une nouvelle «réforme» afin de renforcer encore plus le rôle de l'Etat et des collectivités locales en somme...

La vérité est toute autre.

Il s'agit en réalité de détricoter encore plus l'organisation territoriale dans un seul et même but : mettre en concurrence les territoires de l'intercommunalité aux régions, en passant par la métropole. C'est toute l'organisation des collectivités territoriales, la place et le rôle de l'Etat qui vont permettre demain, de livrer un peu plus des pans entiers de missions de services publics aux appétits féroces de la Finance.

Tout acte de décentralisation a pour but de transférer des compétences de l'Etat vers les collectivités locales. Au delà, ce sont de nouveaux transferts entre collectivités.

Tout cela se fait dans un total déni de démocratie assumé par le Président de la République.

La création de la nouvelle région Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées, illustre à elle seule les différents enjeux.

A l'issue de son passage en Métropole depuis le 1^{er} janvier 2015, Toulouse a réaffirmé tout son poids économique (mono industrie autour de l'aérospatiale et Airbus) non seulement pour le département de la Haute Garonne mais aussi pour Midi Pyrénées.

Avec la baisse de 12 milliards d'euros contenu dans le «pacte de responsabilité», ce sont bien les missions de services publics qui sont menacées.

La ville de Toulouse vient par exemple de supprimer la gratuité de la cantine

scolaire.

Sur fonds de gel des dotations de l'Etat, il a été voté la hausse les taux d'impositions des collectivités locales : le transfert de la fiscalité des entreprises vers les ménages s'accroît !

S'agissant des services publics de l'Etat, **la charte de déconcentration soumise au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat (CSFPE) le 27 avril dernier, séance boycottée par les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires, définit les pouvoirs qui seront donnés aux préfets de région en matière de services déconcentrés régionaux.**

Les préfets pourront « moduler » l'organisation des services publics dans leurs territoires respectifs et l'on voit bien dans quel sens se fera cette « modulation », **sans oublier le volet « ressources Humaines », intégré dans la charte, de laquelle il ressort que « les actes relatifs à la situation individuelles des agents pourront être délégués aux préfets de région...qui pourront également recevoir délégation de pouvoir en ce qui concerne la gestion et le recrutement au sein des services déconcentrés de l'Etat placé sous leur autorité »** ce qui signifie clairement un affaiblissement de la gestion nationale des personnels au bénéfice des Directions locales.

Il s'agit là d'une évolution majeure vers la destruction du statut de la Fonction Publique !

Les agents de la DGFIP pourraient être rassurés d'apprendre qu'ils resteront, à l'instar des agents de l'Education Nationale, sous l'autorité de leurs chefs de services régionaux : même pas !

Les dernières annonces de restructurations de services en Haute-Garonne, laissent présager de nouvelles dégradations des conditions de travail et de suppression des missions de service public.

Pour la CGT, cette «réforme» porte atteinte au fondement de la République décentralisée en sacrifiant aux impératifs de la compétitivité et de l'austérité au travers d'une politique de réduction outrancière des dotations.

Pour la CGT, la finalité d'un Etat et d'une collectivité est de garantir et de promouvoir l'égalité, la solidarité et la cohésion sociale, par un développement harmonieux sur l'ensemble du territoire des services publics et satisfaire au développement et au bien être collectif des populations.

Pour la CGT, la compétitivité est un mythe et l'on ne peut réduire une collectivité à des seules données économiques.

En conclusion, cette nouvelle « organisation territoriale » élaborée dans une totale absence de consultation des citoyens, sur fonds d'austérité, de tensions sociales et de chômage de masse ne contribuera qu'à renforcer le sentiment de désarroi des citoyens face à une politique qui se fait sans eux et contre le monde du travail duquel on va exiger plus de sacrifices pour moins de reconnaissance, et plus de précarité.

Voilà la vérité !